

Bulletin d'informations Municipales

Le mot du Maire

L'été arrive accompagné de ses aspects les plus agréables que sont quelques semaines de vacances pour oublier momentanément les contingences quotidiennes.

C'est avec plaisir que nous voyons à nouveau tous les volets des maisons du village largement ouverts, c'est aussi avec plaisir que nous accueillons les visiteurs qui viennent découvrir son exceptionnelle beauté.

Pour tous, un soleil radieux est le meilleur garant de vacances réussies et nous ne pouvons que partager cet avis. Pourtant, les agriculteurs et les nombreux jardiniers scruteront ce ciel parfaitement bleu avec plus d'inquiétude, tant la sécheresse est bien présente.

Deux chiffres seulement pour illustrer ce constat : un tiers de précipitations en moins entre janvier et mai 2011 par rapport à la moyenne des trente dernières années ; parallèlement la température d'avril a été de quatre degrés supérieure à la moyenne. Ce ne sont pas les quelques averses orageuses de début juin qui ont rétabli une situation délicate.

Quelle que soit la météo des mois suivants, le niveau des nappes phréatiques ne se reconstituera pas, au mieux, avant l'hiver prochain.

Le syndicat des eaux de Roche de Vic s'est déjà réuni pour anticiper d'éventuelles difficultés mais, sans le comportement citoyen et responsable de chacun, il ne pourra pas tout faire. C'est aussi le sens de la démarche engagée par le Conseil Général avec la distribution d'un kit économiseur d'eau à chaque abonné.

L'eau est une ressource naturelle certes, mais fragile ; l'eau n'est pas un bien inépuisable, mais elle est surtout une nécessité vitale. Alors prudence et économie !

Que nous soyons résidents permanents, secondaires ou estivants de passage, je ne saurais trop recommander à chacun d'être vigilant en économisant autant que faire se peut l'eau du robinet.

En pages intérieures, vous trouverez une présentation simplifiée des travaux que nous allons commencer à l'automne. Il s'agit comme vous le savez déjà de la rue du Commandant Charollais, de la Place de la Halle, de la restauration de la tour de Mauriolles et du nettoyage de la salle sous la chapelle des Capucins. Les dossiers de présentation complets et détaillés sont à votre disposition sur le site internet de la commune « www.turenne.fr ».

Le projet de restauration et de transformation en salle multifonctionnelle de la Grange Rouge avance bien. Six cabinets d'architectes ont été sollicités pour présenter leur parti pris d'aménagement devant un jury constitué de huit conseillers municipaux et de l'équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage du Conseil Général qui nous a apporté son expertise technique. A l'issue de cette présentation, fort intéressante, le jury a retenu à l'unanimité une proposition qu'il soumettra à la validation du Conseil Municipal. Le choix du maître d'œuvre, et donc du projet architectural, sont presque arrêtés.

Il reste maintenant à finaliser un dossier complet dont l'aménagement du stationnement parfaitement intégré au site ne sera peut-être pas la moindre difficulté. Dans la mesure où notre programme n'était pas assez abouti pour pouvoir prétendre à des subventions en 2011, les travaux ne se réaliseront qu'à partir de 2012.

Sommaire du Numéro 13

- Page 2 à 4 : La page des Associations
- Page 5 à 7 : Compte rendu Conseil Municipal
- Page 8 : Le Conseil Municipal vous informe
- Page 9 à 12 : Infos diverses

TURENNE FOIRE ET FESTIVITE

Brocante/vidé-grenier - Dimanche 21 août 2011

L'année dernière, la brocante a été exceptionnellement organisée par la Pétanque Turennoise, que nous remercions une nouvelle fois pour l'aide que l'association nous a apportée.

Maintenant que nous avons pris nos marques au sein de notre association, nous sommes en mesure de reprendre l'organisation de cet événement.

La brocante aura donc lieu cette année à **Turenne-Gare le dimanche 21 août**.

Les inscriptions devront se faire avant le vendredi 5 août sur notre site internet (www.turenne-foires-festivites.com) ou par téléphone au 06.73.81.93.25 (après 19h).

Le Bureau.

LA TURENNOISE

Tous à vos frontales,

Rendez-vous à la chapelle des Capucins, **le samedi 08 octobre 2011**, pour la deuxième édition de la "Turennoise by night".

Randonnée nocturne (vtt, pédestre). Apéritif au départ, ravitaillement sur le parcours, soupe à l'arrivée.

A très bientôt - Sportivement

Le bureau.

TURENNE PASSION

Bonjour à toutes et à tous

Pour cette nouvelle saison estivale 2011 notre association vous propose :

Le dimanche 10 juillet de 7h00 à 18h30, notre 8ème Vide-greniers autour de l'église, avec une nouveauté cette année, une exposition de volailles et pigeons têtes noires de Brive présentée par notre ami Jacques POIGNET

Le vendredi 15 juillet à 20h00 au groupe scolaire Soirée « entrecôtes-frites » animée par Momo et son orchestre (sur réservation)

Le jeudi 21 juillet à 22h00 sur l'esplanade des Camping cars, cinéma en plein air « La tête en friche »

Du 30 juillet au 15 août, salle Eléonore de Bergh, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, exposition photos « Turenne d'hier et d'aujourd'hui » de Colette et Claude CHANSARD

Le jeudi 4 août à 20h00, au groupe scolaire, Soirée « Italienne » avec l'orchestre Buena Note (sur réservation)

Le samedi 10 septembre à 21h00 aux Capucins, soirée « Cabaret » avec Claude ARENA qui nous présente son nouveau spectacle (sur réservation)

Le week-end des 8 et 9 octobre, salle Eléonore de Bergh, Exposition – dégustation de champignons

Le vendredi 14 octobre à 20h30, salle des Capucins, Théâtre « Meilleurs souvenirs de Grado » avec la troupe « La Chéridoine »

Suivront : une soirée diapos Amis de Turenne et Turenne Passion Le Maroc à Bicyclette (Camille ZAMBAUX) et Randonnée à l'île de la Réunion (Josy et Michel BRUNERIE), puis la traditionnelle soirée Beaujolais..... Nous reparlerons de tout cela dans le bulletin de septembre.

Nous serons heureux de vous accueillir ainsi que vos amis lors de ces manifestations. Nous tenons à remercier nos cotisants qui, comme chaque année se sont montrés généreux.

A très bientôt, venez nombreux

Pour le Bureau, le Président
Bruno DELAUNAY

LES AMIS DE TURENNE

TURENNE, étape sur le Chemin de Saint Jacques de Compostelle

La mise en valeur du patrimoine culturel et paysager de notre territoire trouve tout son sens avec la réhabilitation des chemins qui le traversent en direction de Saint-Jacques de Compostelle. Beaucoup de communes revendiquent avoir été, ou être encore, sur le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle (et beaucoup d'approximations fleurissent ça ou là). TURENNE n'y fait pour ainsi dire jamais allusion. Pourquoi ?

Les pèlerins partant de VEZELAY empruntant la « Via Lemovicentis » avaient le choix entre trois itinéraires traversant notre région :

- CLERMONT – TULLE – FAVARS – CHAMEYRAT – MALEMORT - BRIVE vers PERIGUEUX.
- CLERMONT – TULLE – SAINTE-FORTUNADE - LE CHASTANG – BEYNAT – MEYSSAC – CHAUFFOUR – CAVAGNAC – BEYSSAC - MARTEL.

A MARTEL les pèlerins avaient le choix entre deux itinéraires, soit vers AGEN par SOUILLAC, soit vers CREYSSE, MONTVALENT, ROCAMADOUR - CAHORS.

- LIMOGES – DONZENAC – USSAC – BRIVE – JUGEALS-NAZARETH – TURENNE – L'HOPITAL SAINT-JEAN - MARTEL où ils avaient le choix entre les deux itinéraires décrits ci-dessus.

Il faut souligner toutefois 3 faits très importants :

- COLLONGES ne figurait pas sur les chemins dits jacquaires, mais étant donnée la réputation de cette commune qui comptait plus de 2000 habitants avant la révolution de 1789, les pèlerins venant de TULLE quittaient le chemin traditionnel au CHASTANG et se dirigeaient vers ALBIGNAC, COLLONGES, SAILLAC, SAINT-PALAVY, CAVAGNAC, BEYSSAC, MARTEL.

- RAYMOND II de TURENNE aurait fait le pèlerinage de SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE ?

- A la BASTIDE-FONTANIERE (devenue LA BASTIDE MURAT), un hôpital accueillait les pèlerins ; le chanoine ALBE a dénombré dans l'ancien diocèse de CAHORS une centaine de maisons hospitalières avant la guerre de Cent ans. On connaît aujourd'hui les rares lieux d'accueil ruinés qui nous sont parvenus : L'HOPITAL SAINT-JEAN, L'HOPITAL BEAULIEU, les FIEUX. A ROCAMADOUR, sur trois qui ont existé, seul celui de SAINT-JEAN est visible. L'œuvre d'EBLE de TURENNE, Abbé de SAINT-GERMAIN DE TULLE de 1132 à 1152 développera ce pèlerinage. Une supplique du Vatican en avril 1433 situe ROCAMADOUR sur le chemin public par lequel passent les pèlerins qui vont à SAINT ANTONIN, ainsi qu'à SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE : « hospitale pauperum B. Mariae Rupisamatoris Caturcen. Dioc. », « quod in publico itinere per quod peregrinantes ad S. Anthonium necnon a S. Jacobum in Compostella aliaque diversa loca transeunt ».

AGENDA:

- **Du 15 au 28 juillet**, à la Bibliothèque – **A. Bozon, Calligraphie (exposition et ateliers).**
- **Du 14 au 31 juillet**, à la Chapelle des Capucins – huiles « **inspiration peintures rupestres** » par **Keith Payne** qui explore les images du subconscient évoluant à travers les temps.
- **Assemblée générale le dimanche 28 août**, suivie de la traditionnelle conférence ouverte à tous, donnée cette année par **Marie-Claude MARANDET, Maître de conférences en histoire médiévale à l'Université de Perpignan.**

- **Déplacement à Sedan les 17&18 septembre 2011 pour le 400^{ème} anniversaire de la naissance de Henri de La Tour d'Auvergne, Maréchal de Turenne :**

Renseignements au 05 55 85 54 27 ou 91 71.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 11 MARS 2011 à 20 heures

Membres présents :

M. Y. Gary, Mr Courdurié, Mme Brisson, Mr Clergeau, Mr Parlange,
 Mme Batut, Mr Vallon, Mme Serrager, Mr Beylie, Mme Senepart-Tzatchev, Mr Brunerie,
 Mr Bizac, Mr Tronche, Mr Claval, Mr Levard

Secrétaire de séance : Mr C. Beylie a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 08 février 2011.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité. Monsieur le Maire remercie Mr J.C. Plenert, trésorier, d'être présent à cette réunion du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

*** Compte administratif 2010 (budget principal : commune)**

Un dossier contenant les principaux éléments du compte administratif 2010 (commune) est remis à chaque conseiller municipal.

Résultats de l'exercice 2010 :

Investissement	Déficit de	161.404,58 €
Fonctionnement	Excédent de	217.721,00 €

Résultats de clôture :

Investissement	Déficit de	257.299,03€
Fonctionnement	Excédent de	394.732,17€

Affectation des résultats :

Résultat de fonctionnement à affecter : **394.732,17 €**

Réparti de la façon suivante :

- Besoin de financement à la section .investissement	=	257.299,03 €
- Reste en excédent de fonctionnement à reporter en 2011	=	137.433,14 €

Le compte administratif 2010 (commune) est adopté à l'unanimité.

Compte administratif 2010 (budget annexe Commerce)

Un dossier contenant les principaux éléments du compte administratif 2010 (annexe commerce) est remis à chaque conseiller municipal.

Résultats de l'exercice 2010 :

Investissement	Excédent de	5.000,00€
Fonctionnement	Excédent de	4.632,34€

Résultats de clôture :

Investissement	Déficit de	4.800,00€
Fonctionnement	Excédent de	5.449,68€

Affectation des résultats :

Résultat de fonctionnement à affecter : **5.449,68 €**

Réparti de la façon suivante :

- Besoin de financement à la section .investissement	=	4.800,00 €
- Reste en excédent de fonctionnement à reporter en 2011	=	649,68 €

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif du local commercial maison Dubois de l'exercice 2010.

*** Budget Primitif 2011 Commune (fonctionnement – investissement)**

Monsieur le Maire présente en détail le projet du budget primitif 2010 aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Un document détaillé est remis à chaque conseiller municipal.

Après examen et discussion, le conseil municipal approuve, à l'unanimité :

Le budget de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : **807.903,14 Euros.**

Le budget d'investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : **1.290.687,03 Euros.**

Les taux de base des impôts n'ont pas été modifiés.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce budget primitif 2011.

*** Budget Primitif 2011 local commercial (fonctionnement – investissement)**

Monsieur le Maire présente le projet du budget annexe, concernant le local commercial de la maison Dubois.

En fonctionnement, il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : **5.449,68 Euros.**

En investissement, il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : **17.000,00 Euros.**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce budget annexe concernant le local commercial.

- Présentation du dossier de restauration de la Place de la Halle :

Monsieur le Maire rappelle l'historique et les différentes étapes de ce projet qui a été initié en 2006. Il rappelle également la délibération du 20 octobre 2009 qui a confirmé la volonté du conseil municipal de réhabilitation de cet espace.

Après le choix du Maître d'œuvre en février 2010 de nombreuses réunions de travail ont jalonné l'année 2010 sans parvenir à la finalisation d'un projet satisfaisant.

Une nouvelle réunion le 20 janvier 2010 a permis de trouver un projet d'aménagement qui a fait l'unanimité des membres tant du conseil municipal que des différents services de l'Etat. C'est le projet qui vous est présenté ce soir par vidéo projecteur.

Le plan prévisionnel de financement est également présenté.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents,

Le conseil municipal :

- valide le projet technique d'aménagement de la place de la Halle,
- accepte le plan prévisionnel de financement joint à la présente délibération dont les dépenses sont inscrites au budget primitif investissement 2011,

- confirme sa demande d'inscription au titre des P.A.B. 2011,

- confirme également que, si les subventions attendues sont obtenues, les travaux démarreront en Septembre ou Octobre 2011,

- donne pouvoir au Maire pour signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération .

- Modification contrat de travail :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'en raison de l'agrandissement de l'école maternelle, il y a lieu d'augmenter le temps de travail de l'adjoint technique territorial.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide :

- d'augmenter le temps de travail de l'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe, à temps non complet, de 9heures45mn (soit 9,75^{ème}) à 12 heures (soit 12/35^{ème}) à compter du 1^{er} avril 2011 et charge Monsieur le Maire de prendre l'arrêté et de prévoir les crédits correspondants.

- Encaissement d'un chèque :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réception en mairie d'un chèque, à savoir :

GROUPAMA D'OC

(trop perçu assurance commune)

120,05 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- autorise le Maire à encaisser ce chèque.

- Compostière de « Puy Laboussette » :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Préfet de la Corrèze en date du 4 mars concernant la demande de poursuivre l'exploitation de la compostière exploitée par Terralys.

Cette demande sera présentée au conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques qui se réunira le jeudi 17 mars 2011.

Il poursuit en donnant également lecture du rapport établi par Mr REUTENAUER, inspecteur des installations classées et du projet d'arrêté.

Le conseil municipal unanime demande au maire d'être présent à cette réunion et de rapporter avec fermeté l'état de la situation.

- Des odeurs nauséabondes importunent fréquemment et gravement les riverains de la compostière,
- Ces odeurs peuvent également être ressenties beaucoup plus loin aux alentours y compris dans le bourg de Turenne,
- De nombreuses et régulières mises en garde par le maire et une étude réalisée par le bureau d'étude IA P SENTIC en 2007 ont apporté de très légères améliorations,
- Mais il n'empêche que des désagréments importants persistent au « grand dam » des riverains excédés qui se sentent impuissants,
- De plus, alors qu'une partie de la commune vient d'être classée au titre de la loi de 1930 et que le projet « Grand Site » en cours d'élaboration a obtenu un avis favorable de la commission supérieure des Sites et du Ministère de l'environnement et du développement durable, ces nuisances olfactives créent un trouble et une inquiétude préjudiciables à la mise en œuvre de ces dossiers.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- demande au maire de présenter aux membres du conseil les éléments du contexte local décrits ci-dessus,
- demande que le conseil départemental de l'environnement mette en demeure la société exploitante SA TERRALYS de régler définitivement le problème de nuisances olfactives sur le site en mettant en œuvre sans délai les mesures techniques nécessaires dont certaines figurent dans les conclusions du rapport d'étude réalisé par IAT SENTIC,
- exige qu'un article spécifique du projet d'arrêté qui sera signé par Monsieur le Préfet précise cet aspect déterminant pour assurer des conditions de vie normales des riverains dans un environnement sain.

Questions diverses :

- La réunion des associations va avoir lieu dans les prochains jours.
- J. Vallon : Réception des travaux d'assainissement à « La Gare »
Boucher un trou devant le restaurant « le vieux séchoir » à la Gare.
- A. Bizac signale qu'un câble haute tension a été arraché à « Puy Cervel »
Il signale également que les cars arrivent dans le bourg et ne savent pas où stationner.
Prévoir « arrêt minute ». Problème également d'emplacement pour « stationnement handicapé »
- A. Bizac signale que l'on va fêter à Sedan en septembre 2011 le 400^{ème} anniversaire du maréchal de Turenne.
Faut-il penser à faire une manifestation à Turenne, avec le 126^{ème} R.I. ?
Conférence avec Mme Guély (au mois d'octobre)
- P. Tronche demande si on ne pourrait pas prévoir un aménagement après le local technique pour les containers (mettre un claustra....)

Le Conseil Municipal vous informe...

COMMISSION SCOLAIRE

Une année scolaire qui se termine, mais celle-ci était toute particulière.

La nouvelle école maternelle, pour le cycle 1 de Mme Sauvezie est entrée en service en septembre accompagnée de l'installation de l'école numérique rurale dans la classe du cycle 3 de Mlle Tourenc. A la rentrée prochaine, c'est la classe du cycle 2 de Mlle Doublet qui profitera à son tour de l'installation d'un tableau numérique. Ainsi la majorité de nos élèves bénéficieront de cet accompagnement informatique au quotidien.

Le vendredi 1er Juillet, la fête de l'école clôturera l'année scolaire.

Nous souhaitons de très bonnes vacances aux enseignantes ainsi qu'à tous les enfants, sans oublier tout le personnel municipal.

TRAVAUX

Le programme des travaux de voirie 2011 est en cours de finalisation. Pour chaque chemin à réparer, des devis détaillés ont été demandés à quatre entreprises.

Seuls la route des corbières et le tronçon le plus dégradé du chemin de Puy Cervel ont été attribués. Les travaux seront effectués au plus tard en septembre.

Les travaux sur d'autres routes ont été estimés, mais nous n'avons encore rien décidé dans l'attente de l'ouverture des plis concernant la rue du Commandant Charollais et la Place de la Halle qui auront lieu le 6 juillet.

Selon les disponibilités restantes ou pas sur la ligne budgétaire voirie 2011 que nous avons votée en mars 2011 à hauteur de 120 000 €, nous envisagerons d'engager des travaux sur d'autres routes.

Le dossier de restauration de la tour de Mauriolles et du nettoyage de la salle sous la Chapelle des Capucins est complet. La convention pour la réalisation obligatoire de fouilles archéologiques préventives que nous venons de signer avec le bureau d'études HADES clôt un dossier technique et administratif compliqué.

Nous espérons pouvoir lancer les appels d'offres pour les travaux dès le mois de septembre.

SITE INTERNET

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter note Site Internet www.turenne.fr où vous retrouverez les informations sur les activités du village et où pourrez poser vos questions.

INFOS DIVERSES

FETE DES VOISINS

La 1^{ère} édition de la « Fête des voisins » à Gernes s'est déroulée le 28 Mai, à l'initiative de Delphine VEYSSET et J. François LEBLANC dans la cour de la ferme de Christine et Daniel CHASTAING.

A l'issue du « Pot de l'amitié » chacun a pu faire connaissance avec ses nouveaux voisins et rencontrer l'ensemble de notre village où environ 70 personnes s'étaient déplacées.

Chacun a pris place autour des tables et chaises et une plancha était mise à notre disposition, afin de partager notre pique-nique avec nos voisins.

Très belle réussite pour cette première et peut-être à renouveler l'an prochain.

Nous espérons que cette 1^{ère} fête à Gernes sera reprise, dans d'autres hameaux.

Merci à toute l'équipe qui a eu tout d'abord l'idée et l'a organisée ensuite. Bravo.



Photo J.P. Clergeau

MAISONS FLEURIES

Comme chaque année aura lieu le concours des « Maisons fleuries ».
Les photographes sillonneront la commune dans le mois de Juillet. Si vous souhaitez participer au concours, vous pouvez vous faire inscrire à la Mairie.

BRUITS DE VOISINAGE

Nous avons une rectification à apporter au Journal 12 de Mars concernant :
Les horaires admis pour les nuisances sonores sont de : 7h à 22h
Les horaires non admis pour les nuisances sonores sont de : 22h à 7h

USAGE DU FEU

ARRETE PREFECTORAL du 1^{er} JUIN 2011

« Du 1^{er} JUIN au 30 SEPTEMBRE 2011, il est interdit à toute personne, y compris les propriétaires et leurs ayants-droit ou locataires, de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes, friches et maquis ».

« Au delà de 200m des bois, forêts, friches et maquis, l'incinération de toute matière est interdite. Cette interdiction ne s'applique pas aux ateliers et établissements industriels, ni aux barbecues des occupants des habitations ».

Le non respect de ces dispositions est passible de sanctions.

COMMERCES ET SERVICES à TURENNE

Information :

Mme Sandrine DESCHAMPS a cédé son salon de Coiffure à Mme Sylvie ESCARAVAGE

Tel : 05.55.22.04.56

Horaires d'ouverture :

Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h - 14h à 17h

Possibilité de journée continue le Vendredi et Samedi : sur Rendez-vous.

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à notre nouvelle commerçante.

Réouverture à partir du 1^{er} Juillet de La CREPERIE « chez Domi » - Place de la Halle

Tel : 05.55.22.32.58

Horaires d'ouverture : 11h à 16h et 18h à 21h

Fermeture le Mardi

Le Conseil Municipal souhaite à Mme Murielle PONCHIE la bienvenue.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte estivale 2011 s'effectuera :

Le MARDI matin et Vendredi matin à dater du **21 JUIN 2011** pour le circuit du Bourg.

Le VENDREDI matin à partir du **24 Juin 2011** pour les villages de GONDRES – BILLET – LA VIGERE – LA BOUZONIE – GERNES – RUSSAC et PLAN D'EAU.

Nous rappelons que les containers sont strictement réservés aux Ordures Ménagères.

Les sacs poubelles ne doivent pas être déposés à côté mais dans le container.

Ceux qui n'en disposent pas, doivent sortir les sacs poubelles seulement le jour du ramassage : ils sont systématiquement éventrés par les animaux errants.

Nous constatons régulièrement qu'ils contiennent, des bouteilles, des gravats, des cartons, des emballages carton ou polystyrène, de la ferraille, etc... Ces encombrants doivent être amenés à la déchèterie qui se situe à Montplaisir.

Nous rappelons que la Commune met à disposition des containers à bouteilles, journaux et emballages qui sont situés :

- au plan d'eau de Turenne Gare
- et aux abords du Groupe Scolaire

Soyons respectueux de notre environnement, par respect pour vos voisins et les habitants proches des zones de collectes, par mesure d'hygiène et d'esthétique.

Merci à tous de votre compréhension et de votre aide.

CEREMONIE du 10 MAI 2011

Une relation privilégiée s'est établie entre le 126^{ème} RI et notre commune d'où une délégation d'environ 70 soldats du 126^{ème} RI est venue présenter en vidéo, commentée, la mission que les Bisons ont effectuée en Afghanistan de Juillet à Décembre 2010 :

14h à 16h :

- aux enfants de l'Ecole au Groupe Scolaire
- à la Population à la Salle Polyvalente

16h 15 :

Prise d'armes devant le Monument aux Morts suivie d'un vin d'honneur sur le parvis de l'Eglise

Chacun a pu dialoguer avec les militaires sur les différentes missions effectuées, la signification de leur médaille, etc.: moment très enrichissant.



Photo N. Crespel



Photo J.P. Clergeau

AGENCE POSTALE

AVIS IMPORTANT aux Turennoises et Turennois.

Les horaires d'ouverture de l'Agence Postale seront modifiées du
22 AOUT au 02 SEPTEMBRE inclus, soit :
Ouverture l'après midi de 13H30 à 16h15
Le Vendredi 02 Septembre l'Agence sera fermée.
en raison des congés de Christèle COMBES.

RESULTATS D'EXAMEN

Si vous souhaitez communiquer les résultats aux examens de vos enfants faites les nous connaître et nous les publierons dans le prochain journal ; merci de le faire savoir auprès de la secrétaire de mairie.

Maxime **CHEVALIER** - Admis en **Sciences Politiques** à Bordeaux

Le Conseil Municipal félicite ce lauréat et lui souhaite bonne chance pour la suite de ses études.

ECONOMISEURS D'EAU

Dans le cadre de l'opération de distribution, aux abonnés de notre Commune, de « kits d'économiseur d'eau » organisée par le Conseil Général, chaque foyer pourra retirer gratuitement, à la Mairie, un Kit, du 28 Juin jusqu'au 31 août.

Un dépliant de sensibilisation aux économies d'eau vous est remis dans ce bulletin.

Nous pouvons économiser jusqu'à 40% de notre consommation d'eau grâce à de petits équipements peu coûteux sur les douches, les lavabos les WC, en traquant les gaspillages, les fuites.

L'EAU est très précieuse et nous devons garder à l'esprit, à quel point ce bien est fragile et plus particulièrement en cette période de sécheresse.

Pensons à notre avenir.

DEMOGRAPHIE du 21 mars au 10 juin 2011

Naissances :

Yanis **URBAIN**, né le 12 avril 2011 à Brive (19)

« A Gernes » de TURENNE

Luna, Camille, Valérie **CALEGARI**, née le 18 mai 2011 à Brive (19)

« Puy de Linoire » de TURENNE

Hugo, Michel, Pierre **MEYJONADE**, né le 26 mai 2011 à Brive (19)

« Lotissement Combe Brunet » à Turenne

Mariages : ---- Néant -----

Décès :

Christiane, Andrée **LASCAUD** épouse AREL, décédée le 09 avril 2011 à Limoges (87)

Marie, Roger **JUILLE**, décédé le 24 avril 2011 à Brive (19)

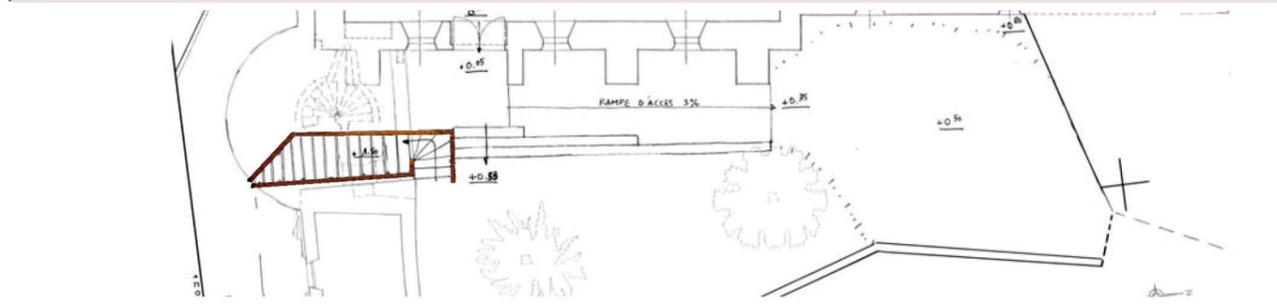
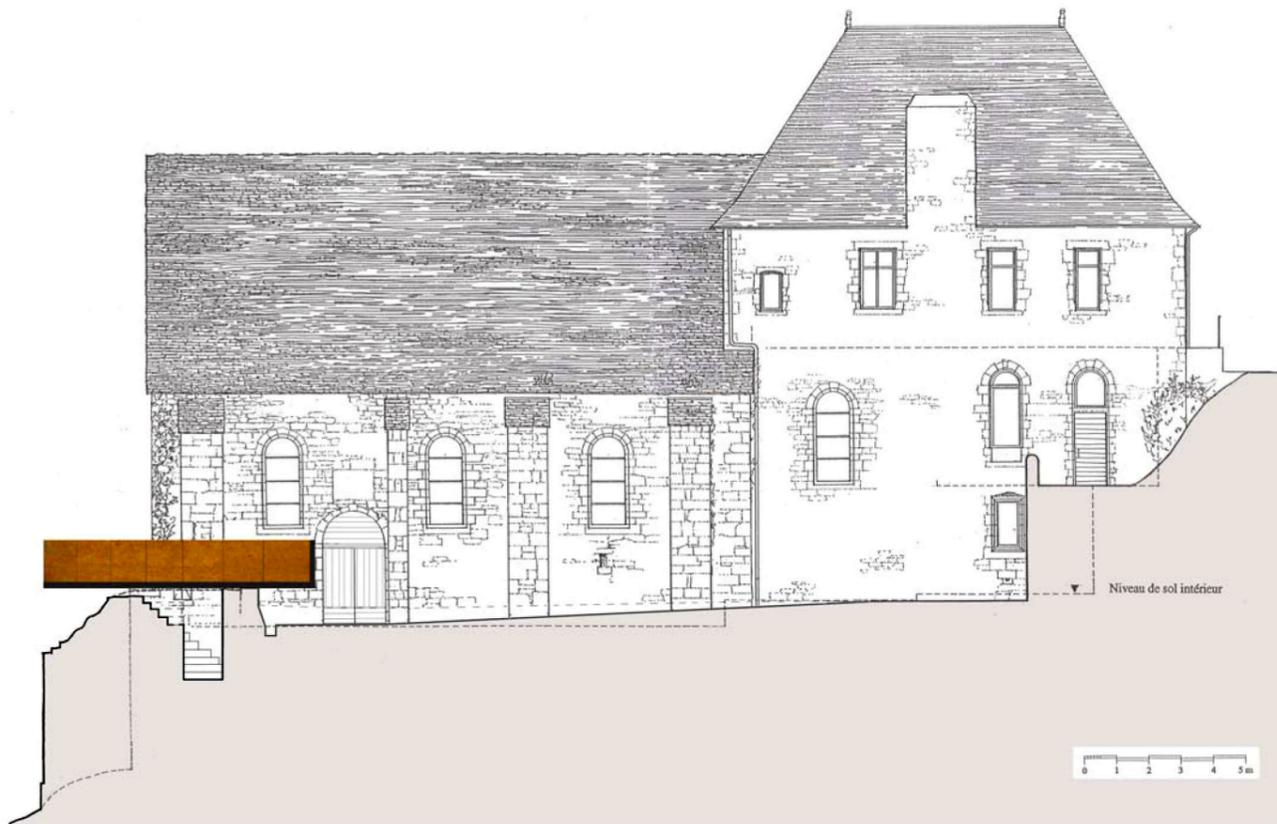
Michel **GORSE**, décédé le 02 mai 2011 à Brive (19)

MANIFESTATIONS DE L'ETE

Vous trouverez en annexe de votre journal, un feuillet spécial concernant les

« **Manifestations de l'été** » à Turenne.

Des exemplaires sont aussi disponibles à la Mairie.



La partie des fortifications en contrebas de la chapelle des capucins est en très mauvais état et nécessite des travaux de consolidation et de restauration.

Les objectifs des travaux à réaliser sont les suivants par ordre de priorité :

Consolidation :

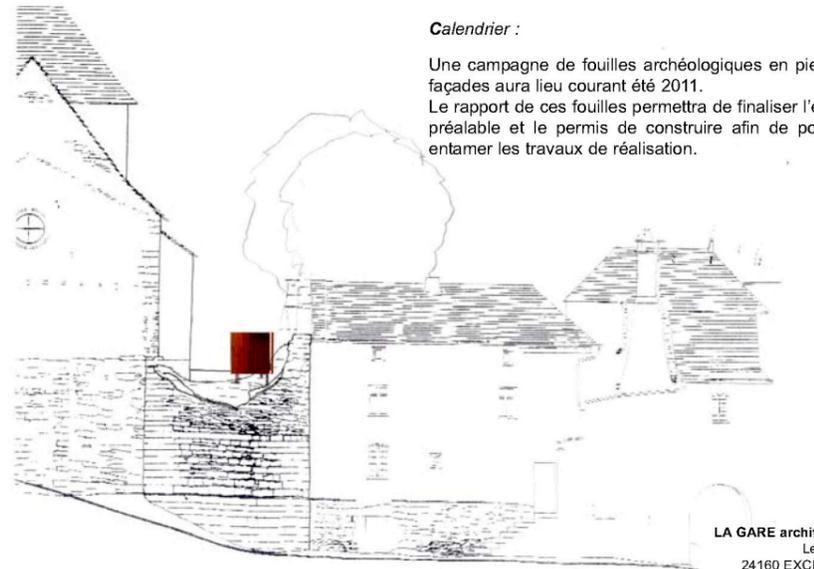
- Des parements en pierre de taille de la tour
- De la voûte qui surplombe les vestiges de l'escalier en colimaçon de la tour
- Du parement intérieur de la salle basse

Pérennisation des interventions / entretien :

- Arrachage de la végétation
- Réfection des joints des parements extérieurs
- Rejointoiement des parements intérieurs dans la salle basse de la Chapelle
- Gestion de l'évacuation des eaux pluviales

Mise en valeur :

- Création d'une passerelle belvédère permettant d'avancer au dessus de la tour et d'embrasser le paysage du site (structure métallique, plancher bois et habillage acier Corten)
- Décaissement du pied de la chapelle des Capucins en façade Ouest jusqu'au niveau de sol intérieur
- Amélioration de l'accès à la salle basse de la Chapelle
- Recherche des niveaux de sol originels à l'intérieur de la salle basse de la Chapelle des Capucins
- Eclairage de mise en valeur



LA GARE architectes,
Le Ciella
24160 EXCIDEUIL

Accessibilité :

La salle principale de la Chapelle des Capucins est rendue accessible aux Personnes à Mobilité Réduite en supprimant les 3 marches de l'entrée et en aménageant l'espace de la cour.

Calendrier :

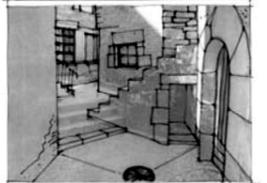
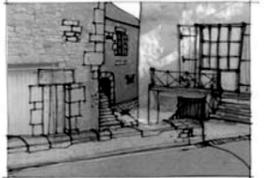
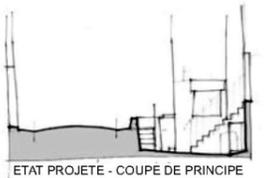
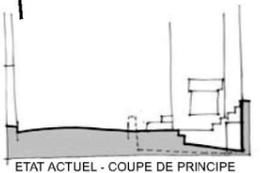
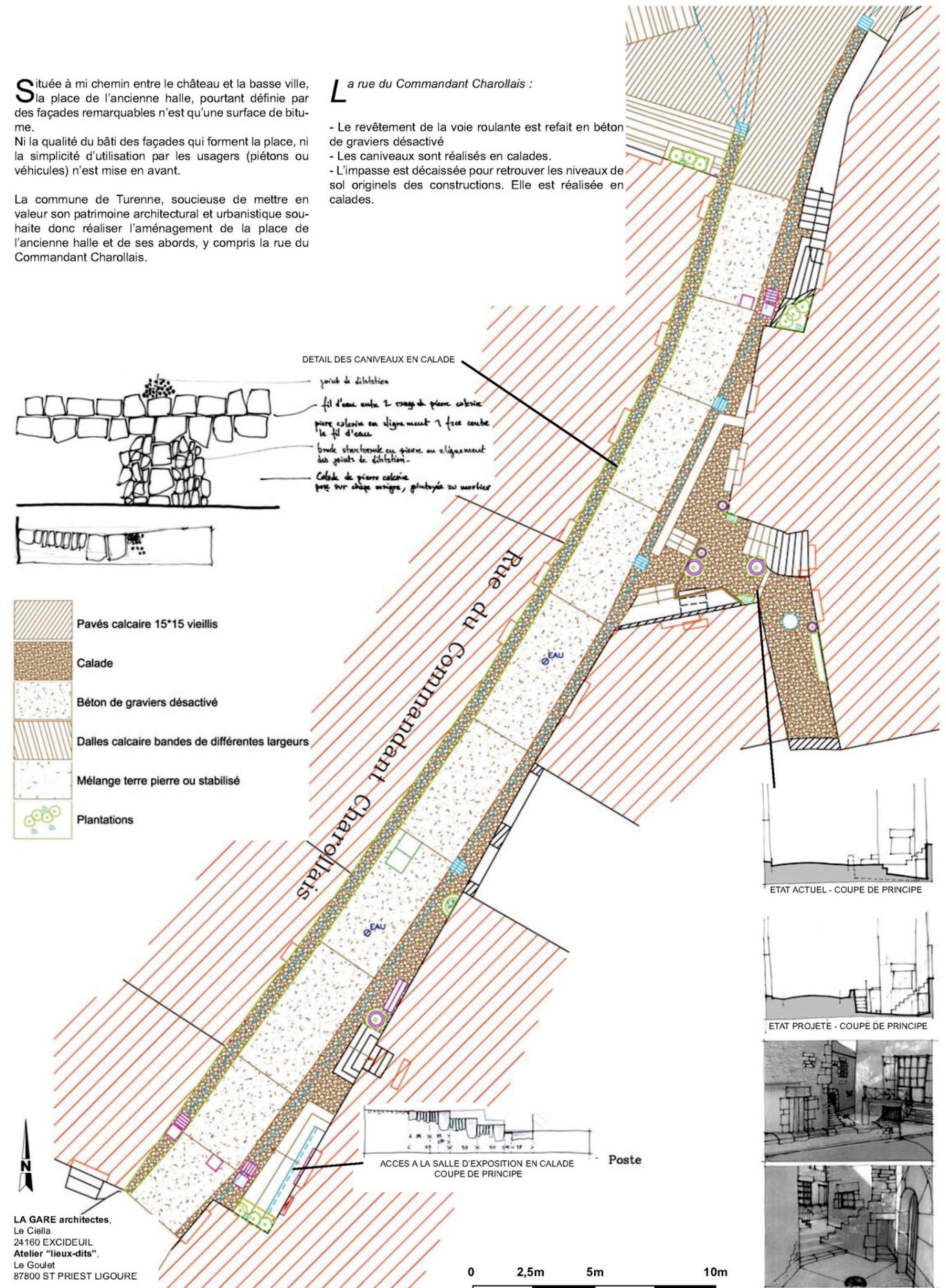
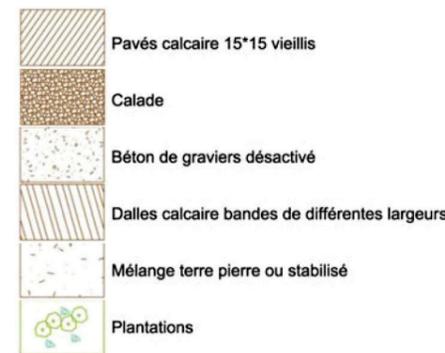
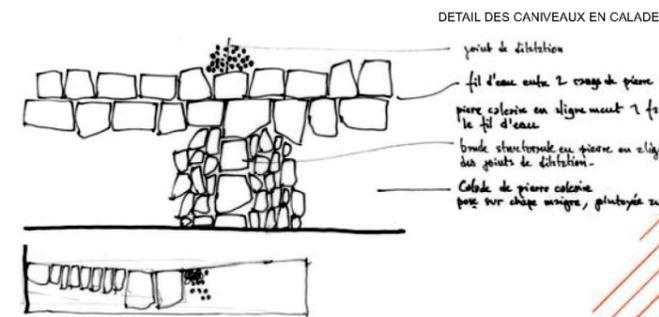
Une campagne de fouilles archéologiques en pied de façades aura lieu courant été 2011. Le rapport de ces fouilles permettra de finaliser l'étude préalable et le permis de construire afin de pouvoir entamer les travaux de réalisation.

Située à mi chemin entre le château et la basse ville, la place de l'ancienne halle, pourtant définie par des façades remarquables n'est qu'une surface de bitume. Ni la qualité du bâti des façades qui forment la place, ni la simplicité d'utilisation par les usagers (piétons ou véhicules) n'est mise en avant.

La commune de Turenne, soucieuse de mettre en valeur son patrimoine architectural et urbanistique souhaite donc réaliser l'aménagement de la place de l'ancienne halle et de ses abords, y compris la rue du Commandant Charollais.

La rue du Commandant Charollais :

- Le revêtement de la voie roulante est refait en béton de graviers désactivé
- Les caniveaux sont réalisés en calades.
- L'impasse est décaissée pour retrouver les niveaux de sol originels des constructions. Elle est réalisée en calades.



LA GARE architectes,
Le Ciella
24160 EXCIDEUIL
Atelier "lieux-dits",
Le Goulet
87800 ST PRIEST LIGOURE



La place de l'ancienne halle :

- Afin de rendre un aspect qualitatif à la place et de mettre en valeur le caractère patrimonial de ses façades, il a été décidé de traiter l'ensemble des surfaces circulables en pavés calcaire vieilliss.

- Les terrasses existantes seront refaites en un dallage calcaire réalisé en bandes de largeur variable.
 - La circulation étant dense à ce point de passage obligé, l'ensemble des éléments est franchissable (absence de bordures et de murets en limite de voie circulaire).

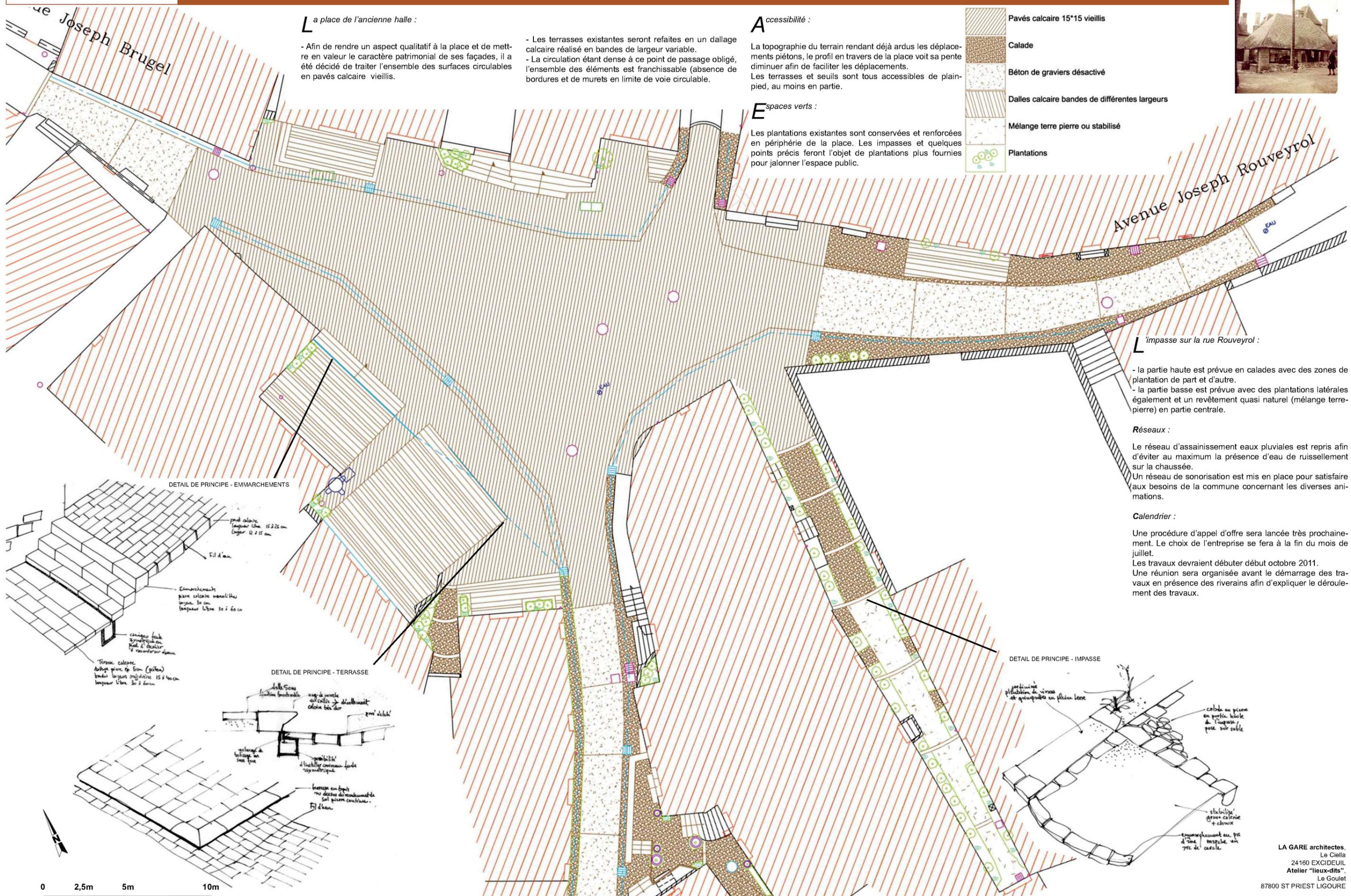
Accessibilité :

La topographie du terrain rendant déjà ardues les déplacements piétons, le profil en travers de la place voit sa pente diminuer afin de faciliter les déplacements. Les terrasses et seuils sont tous accessibles de plain-pied, au moins en partie.

Espaces verts :

Les plantations existantes sont conservées et renforcées en périphérie de la place. Les impasses et quelques points précis feront l'objet de plantations plus fournies pour jalonner l'espace public.

	Pavés calcaire 15*15 vieilliss
	Calade
	Béton de graviers désactivé
	Dalles calcaire bandes de différentes largeurs
	Mélange terre pierre ou stabilisé
	Plantations



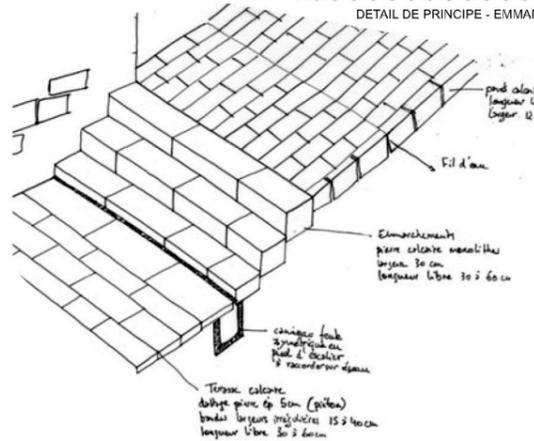
L'impasse sur la rue Rouveyrol :

- la partie haute est prévue en calades avec des zones de plantation de part et d'autre.
- la partie basse est prévue avec des plantations latérales également et un revêtement quasi naturel (mélange terre-pierre) en partie centrale.

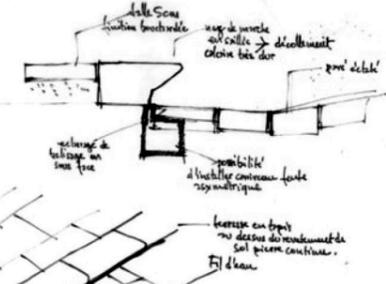
Réseaux :
 Le réseau d'assainissement eaux pluviales est repris afin d'éviter au maximum la présence d'eau de ruissellement sur la chaussée.
 Un réseau de sonorisation est mis en place pour satisfaire aux besoins de la commune concernant les diverses animations.

Calendrier :
 Une procédure d'appel d'offre sera lancée très prochainement. Le choix de l'entreprise se fera à la fin du mois de juillet.
 Les travaux devraient débuter début octobre 2011.
 Une réunion sera organisée avant le démarrage des travaux en présence des riverains afin d'expliquer le déroulement des travaux.

DETAIL DE PRINCIPE - EMMARCHEMENTS



DETAIL DE PRINCIPE - TERRASSE



DETAIL DE PRINCIPE - IMPASSE

